

## Projet photovoltaïque flottant

### Le lac du Cabournieu



Projet photovoltaïque flottant

Au mois de mars dernier, le Syndicat mixte de réalimentation du bassin du Bouès, associé à EDF Renouvelables, annonçait le projet de création d'un projet de centrale photovoltaïque flottante sur le lac du Cabournieu.

Aurélien Artus, président de l'Association syndicale autorisée (ASA) d'irrigation du Cabournieu souligne les enjeux de la ressource en eau dans le Gers et en particulier sur le bassin versant du Cabournieu. « La gestion de la ressource en eau du territoire devient, au regard de l'impact climatique sur notre environnement, un enjeu majeur. Le lac du Cabournieu a démontré au cours des années, son efficacité en termes de gestion de la ressource en eau de l'irrigation sur le territoire. Il est aussi un soutien à l'étiage et un élément important du maintien de la biodiversité locale. »

Le projet de centrale photovoltaïque flottante se doit de prendre en compte l'environnement du lac et le paysage existant. Une étude écologique a permis d'identifier certaines espèces, notamment le brochet. Les zones du lac qui seront occupées par les panneaux ont été définies. La réalisation tient compte de son insertion paysagère. Les activités autour du lac, pêche, aéromodélisme, randonnée, seront préservées.

Un forum public a rassemblé une soixantaine de personnes qui ont posé maintes questions aux représentants du Syndicat mixte du bassin du Boues et à ceux d'EDF Renouvelables. Diverses propositions d'aménagements du site ont été formulées. Cet échange a été suivi d'un atelier participatif pour identifier les propositions réalisables dans l'objectif de concevoir un projet de territoire dans la quiétude du lieu.

Des différentes concertations, il ressort qu'un suivi de la faune et la flore sera mis en place sur une durée qui pourrait s'étaler sur 30 ans après la réalisation du projet. Les émissions de champs électromagnétiques seront en dessous des seuils réglementaires. Des suivis de la qualité de l'eau sont systématiquement prévus sur les centrales solaires flottantes pour améliorer les connaissances sur le sujet.

Le projet sera prochainement déposé et entrera en phase d'instruction auprès des services de la Préfecture du Gers.

Source : lettre d'information N°2, juillet 2023. Syndicat mixte de réalimentation du bassin du Bouès-EDF Renouvelables.

Photo : lac du Cabournieu. Géo Carp.

Il est possible de consulter notre précédent article publié au mois de mars 2023 en cliquant sur le lien <https://lejournal dugers.fr/article/64802-projet-photovoltaïque-flottant>